

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

Section de la communication interministérielle

Papeete, le 15 décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contrôles routiers sur les communes de Arue et Faa'a

En ce début de vacances scolaires et à l'approche des fêtes de fin d'année, une opération coordonnée de contrôles routiers a été effectuée, le vendredi 14 décembre, entre 16h et 20h, par la Police et la Gendarmerie nationale, sur la commune de Arue et sur la commune de Faa'a.

Au cours de cette opération, les forces de l'ordre ont contrôlé l'alcoolémie, les stupéfiants, mais ont également vérifié que les usagers de la route portaient bien leurs équipements de sécurité.

Lors de cette opération, **77 infractions** ont été relevées par les forces de l'ordre, dont notamment :

- 10 conduites sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 12 défauts de ceinture ;
- 7 non-port de casque ;
- 3 usages de téléphone portable ;
- 2 échappements bruyant à cyclomoteur ;
- 1 cyclomoteur débridé ;
- 1 conduite sans permis de conduire ;
- 41 pour infractions diverses.

La fin d'année doit rester une période festive, aussi tous les usagers de la route sont invités à faire preuve de responsabilité, de civisme et de prudence.

Rappel de quelques règles élémentaires du code de la route :

- **Pour les automobilistes** : Attachez votre ceinture et celles de vos passagers. Respectez les limitations de vitesse et les distances de sécurité. La sécurité de vos déplacements découle du respect du code de la route. Transportez vos enfants dans des sièges auto adaptés.
- **Pour les 2 ou 3 roues motorisés et leurs passagers** : le casque est obligatoire. Le port de vêtements adaptés est également recommandé : un pantalon, des chaussures fermées et des gants.
- **Pour les piétons** : Soyez vigilants à votre environnement et portez un gilet fluorescent avec des bandes rétro-réfléchissantes ou des vêtements clairs et munissez-vous de tout éclairage permettant de vous signaler.
- **Pour les cyclistes** : Le port du casque est préconisé.

**Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas.
Sur la route chacun est responsable de sa sécurité et de celle des autres.**

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr